

**Conception, réalisation et installation d'abris conteneurs sur les ports gérés par l'agence portuaire centrale**

&gt; AVIS DE MARCHÉ &lt;

Avis N°: AO-1027-3672

Mise en ligne : 26/06/2010

75

PORT AUTONOME DE PARIS

Source : **LE MONITEUR**

Client : Ports de Paris

Fournitures

Procédure Ouverte

Date limite de réponse : **27/08/2010****SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR****I.1) Nom, adresses et point(s) de contact** : Port autonome de Paris, à l'attention de M. Martel Hervé, 2 quai de Grenelle, F - 75732 Paris Cedex 15, Tél : 0140582999**Adresse(s) internet** :Adresse du profil d'acheteur : <https://mpe3-pa-paris.local-trust.com>**Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues** : Ports de Paris Agence portuaire centrale, à l'attention de M. Lafont Hervé, 2 quai de la Tournelle, F - 75005 Paris, Tél : 0155427969, Email : [herve.lafont@paris-ports.fr](mailto:herve.lafont@paris-ports.fr), Fax : 0155427951**Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris des documents relatifs à un dialogue compétitif et un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus** : Point(s) de contact susmentionné(s)**Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées** : Ports de Paris Bureau des marchés, 2 quai de Grenelle, F - 75732 Paris cedex 15, URL : <https://mpe3-pa-paris.local-trust.com>**I.2) Type de pouvoir adjudicateur et activité(s) principale(s)** : Organisme de droit public

Autre : Activités portuaires.

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : non

**SECTION II : OBJET DU MARCHÉ****II.1) Description****II.1.1) Intitulé attribué au marché par le pouvoir adjudicateur** : Conception, réalisation et installation d'abris conteneurs**II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution des travaux, de livraison des fournitures ou de prestation de services** : Fournitures

Achat

Code NUTS : FR10

**II.1.3) L'avis implique** : un marché public**II.1.4) Informations sur l'accord-cadre** :**II.1.5) Description succincte du marché ou de l'achat / des achats** : Conception, réalisation et installation d'abris conteneurs sur les ports gérés par l'Agence Portuaire Centrale (Départements 75, 92 et 94)**II.1.6) Classification CPV (Vocabulaire Commun pour les marchés publics)** : 45223100**II.1.7) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP)** : Oui**II.1.8) Division en lots** : Non**II.1.9) Des variantes seront prises en considération** : Oui**II.2) Quantité ou étendue du marché****II.2.1) Quantité ou étendue globale** : Il s'agit d'un marché à bons de commande, qui doit être regardé comme un accord-cadre au sens de la directive européenne 2004.18 du 31 mars 2004.

Montant minimum annuel : 150 000 euro(s) HT

**II.2.2) Options** : Oui

Description de ces options : Le Port Autonome de Paris se réserve le droit de conclure des avenants en cours d'exécution du marché, des marchés complémentaires à l'issue du marché en application de l'article 35.II.5 du code des marchés publics, ou des marchés similaires en application de l'article 35.II.6 du code des marchés publics.

Nombre de reconductions éventuelles : 3

**II.3) Durée du marché ou délai d'exécution**

**Durée du marché ou délai d'exécution** : 12 mois (à compter de la date d'attribution du contrat)

### **SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE**

#### **III.1) Conditions relatives au contrat**

**III.1.1) Cautionnement et garanties exigés** : Le marché ne prévoit pas de retenue de garantie ou de garantie à première demande.

**III.1.2) Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent** : Le financement des prestations est assuré par le budget du Port Autonome de Paris. Les paiements des prestations seront réalisés par le Port Autonome de Paris selon l'avancement des prestations et sur la base des bons de commande émis. Paiement à 30 jours par virement selon les règles de la comptabilité publique.

**III.1.3) Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché** : Conformément à l'article 51 du code des marchés publics et dans le respect des règles relatives à la concurrence, les offres pourront être présentées librement par des entreprises individuelles ou par des groupements. En cas de groupement, la forme souhaitée par le pouvoir adjudicateur est un groupement conjoint solidaire. Si le groupement attributaire du marché est d'une forme différente, il pourra se voir contraint d'assurer sa transformation pour se conformer au souhait du pouvoir adjudicateur tel qu'il est indiqué ci-dessus.

Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois :

- En qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ;
- En qualité de membres de plusieurs groupements.

**III.1.4) L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières** : Non

#### **III.2) Conditions de participation**

**III.2.1) Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**

##### **III.2.2) Capacité économique et financière**

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : La liste des candidatures recevables sera établie en tenant compte des garanties et capacités économiques et financières en rapport avec l'objet du marché.

##### **III.2.3) Capacité technique**

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : La liste des candidatures recevables sera établie en tenant compte des capacités techniques et des références en rapport avec l'objet du marché.

**III.2.4) Marchés réservés** : Non

### **SECTION IV : PROCEDURE**

#### **IV.1) Type de procédure**

**IV.1.1) Type de procédure** : Ouverte

**IV.1.2) Limites concernant le nombre d'opérateurs invités à soumissionner ou à participer** :

**IV.1.3) Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue** :

#### **IV.2) Critères d'attribution**

**IV.2.1) Critères d'attribution** : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges, dans l'invitation à soumissionner ou à négocier ou encore dans le document descriptif.

**IV.2.2) Une enchère électronique sera effectuée** : Non

#### **IV.3) Renseignements d'ordre administratif**

**IV.3.1) Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur** : APC - ABRI CONTENEURS

**IV.3.2) Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché** : Non

**IV.3.3) Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires ou du document descriptif**

**IV.3.4) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation** : 27/08/2010 à 16 h 00

**IV.3.5) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés**

**IV.3.6) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation** : Français.

**IV.3.7) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre**

Durée en jours : 120 (à compter de la date limite de réception des offres)

**IV.3.8) Modalités d'ouverture des offres** :

Personnes autorisées à assister à l'ouverture des offres : non

### **SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

**VI.1) Il s'agit d'un marché à caractère périodique** :

**VI.2) Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires** : Non

**VI.3) Autres informations** : Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat:

Les candidats doivent utiliser les formulaires DC4 (lettre de candidature) et DC5 (déclaration du candidat) pour présenter leur candidature. Ces documents sont disponibles gratuitement sur le site [www.minefe.gouv.fr](http://www.minefe.gouv.fr). Ils contiendront les éléments indiqués ci-dessous :

Les renseignements concernant la situation juridique de l'entreprise tels que prévus à l'article 44 du Code des marchés publics :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire ;
- Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du

CMP ;

- Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée à l'article L. 5212-1 à 4 du code du travail ;  
Les renseignements concernant la capacité économique et financière de l'entreprise tels que prévus à l'article 45 du Code des marchés publics :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services objet du contrat, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ;

- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels ;

- Bilans ou extraits de bilans, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi ;

Les renseignements concernant les références professionnelles et la capacité technique de l'entreprise tels que prévus à l'article 45 du Code des marchés publics :

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ;

- Liste des principales fournitures effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ;

- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de contrats de même nature ;

- Description de l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise ;

Pour justifier des capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques sur lesquels il s'appuie pour présenter sa candidature, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par le pouvoir adjudicateur. En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités de cet opérateur économique pour l'exécution des prestations, le candidat produit un engagement écrit de l'opérateur économique.

Le dossier de consultation des entreprises est disponible à l'adresse suivante : <https://mpe3-pa-paris.local-trust.com>.

Les candidats peuvent déposer leur offre par voie électronique à l'adresse mentionnée ci-dessus ou sous pli cacheté avec la mention suivante :

"APC - Offre pour le marché de conception d'abris conteneurs- NE PAS OUVRIR".

#### **VI.4) Procédures de recours**

**VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours** : Tribunal administratif de Paris, 7 rue de Jouy, 75181 Paris cedex 04, . Tél : 0144594400. E-mail : [greffe.ta-paris@juradm.fr](mailto:greffe.ta-paris@juradm.fr). Fax : 0144594646

#### **VI.4.2) Introduction des recours**

**VI.4.3) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours** : Tribunal administratif de Paris, 7 rue de Jouy, 75181 Paris cedex 04, . Tél : 0144594400. E-mail : [greffe.ta-paris@juradm.fr](mailto:greffe.ta-paris@juradm.fr). Fax : 0144594646

**VI.5) Date d'envoi du présent avis** : 24 juin 2010